



### Dernière heure

## Dordogne Un violeur remis en liberté

Le Dr Daniel Cosculluela, condamné en juillet par la cour d'assises de la Dordogne à 12 ans de réclusion criminelle pour le viol de quatre de ses anciennes patientes, a été remis en liberté avant son procès en appel a-t-on appris hier soir auprès de l'un de ses avocats. La chambre de l'instruction de la cour d'Appel de Bordeaux avait ordonné mercredi que l'ancien psychiatre de Bergerac, âgé de 52 ans, et dont la peine a été assortie d'une interdiction définitive d'exercer, soit remis en liberté sous contrôle judiciaire, a dit Me Benoît Ducos-Ader. "La cour a considéré que le Dr Cosculluela présentait des conditions de représentations suffisantes, il s'est toujours présenté à ses convocations lors de l'instruction" a précisé le célèbre pénaliste bordelais. La date du procès en appel n'est pas encore fixée. Lors de son procès à Périgueux l'avocat général avait présenté le Dr Cosculluela comme "un violeur en série", quelqu'un de "dangereux". "Il faut l'empêcher de nuire", avait-t-il notamment dit dans son réquisitoire. En première instance le médecin a été condamné pour des faits remontant à une période entre 1989 et 1996.

## Environnement Le prix Pictet à Nadav Kander

Le prix Pictet 2009 a été remis

hier à Paris au photographe basé à Londres, Nadav Kander, par Kofi Annan, prix Nobel de la paix et ancien secrétaire général des Nations unies, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Les photographies de Nadav Kander - "Yangtsé, la série du long fleuve 2006-07", un document sur le changement effréné affectant les paysages et les communautés de ce fleuve en Chine - ont été sélectionnées parmi une liste de douze finalistes.

Le prix Pictet (environ 60.000 euros) est un prix de photographie internationale sur l'environnement, cette année sur le thème de la Terre.

## Technologie Nokia attaque Apple

Le numéro un des téléphones mobiles, Nokia, a déposé plainte aux Etats-Unis contre Apple pour violation de ses brevets dans le smartphone à succès iPhone de l'américain, un conflit qui pourrait augurer une longue et juteuse bataille juridique, selon les analystes. Nokia accuse "l'iPhone d'Apple de violer des brevets de Nokia sur des normes GSM, UMTS et LAN sans fil", des technologies majeures de téléphonie mobile. Ces brevets recouvrent notamment "la transmission de données sans fil, le codage vocal, le cryptage et la sécurité", indique le géant finlandais.